



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 février 2013

Destinataire : C. U. Régionale, Mairie de GIVET, affichage G.S.C.
La séance est ouverte à 14 H 30

Mesdames, Messieurs bonjour,

Je tiens à vous remercier de votre présence ainsi que celle de Monsieur Claude WALLENDORF Maire de la ville de GIVET qui nous fait l'honneur d'assister à cette A.G. Je le remercie de l'intérêt qu'il nous porte.

C'est la première fois que Monsieur WALLENDORF se déplace personnellement pour notre A.G, nous lui porterons toute notre attention. Monsieur le Maire est un homme qui tient parole depuis des années que nous nous côtoyons, je peux vous assurer qu'il écouterà nos doléances.

Mais que peut-on faire avec un chien éduqué ? (Petit film)

Le Président présente un petit film personnel, présentant les avantages d'un chien éduqué. A la fin de la projection, Monsieur WALLENDORF félicite le Président pour cette belle réalisation.

Ordre du jour :

- ❖ Introduction de séance : Petit film et explications
- ❖ Question à la Municipalité
- ❖ Approbation du règlement intérieur
- ❖ Présentation du nouveau moniteur
- ❖ Lecture du Compte Rendu 2012 (Trésorerie, Manifestations, Bureau)
- ❖ Bilan trésorerie
- ❖ Election du bureau
- ❖ Membres du comité.
- ❖ Propositions d'idées pour améliorer les séances
- ❖ Manifestations et Investissements 2013
- ❖ Questions diverses

Question à la municipalité :

Le Président demande, comme nous le faisons presque chaque année, à Monsieur WALLENDORF, si la ville veut et peut remplacer notre cabane par une construction plus attrayante ?

Nous rappelons que « chaque année ou presque depuis plus de 20 ans », cette requête est faite au près des différents représentants de la Municipalité de Givet ; Ces derniers nous promettant de se pencher sur le sujet, de nous envoyer dans l'année des menuisiers ou d'effectuer un devis.

Sa présence étant limitée due à ses nombreuses obligations, je lui cède la parole.

Monsieur le Maire déclare dans un premier temps, ne « jamais » avoir eu vent de nos demandes, indiquant que « cette requête ne lui est jamais parvenue de la part de ses différents représentants ».

Le Président poursuit en illustrant à l'aide de photos, la « vétusté » de notre cabane, celle-ci « pourrissant » sur place avec le temps qui passe.

Puis en rappelant l'historique de cette cabane à Monsieur le Maire et à l'assemblée :

Il y a des années de cela, du temps d'un autre élu, suite à notre demande de cabane, ce dernier répondit que l'on pouvait construire une cabane mais **« surtout pas de dalle en béton, la structure sera en bois et le toit peint en vert pour les photos aériennes, le site étant rigoureusement classé ! ».**

L'abri fut installé, quelques mois après nous avons vu avec stupéfaction, un bulldozer d'une entreprise de maçonnerie, les menuisiers municipaux et une structure en dure s'élever **« dans les douves même du Fort CONDE pour accueillir une autre association !!! »**

Nous argumentons qu'un nouvel abri offrirait un meilleur accueil, cela nous permettrait également d'investir d'avantage dans du matériel spécifique, des formations, des compétitions.

Monsieur Claude WALLENDORF déclare alors avoir pris pleinement conscience de notre situation, il ne peut nous promettre une nouvelle cabane pour cette année mais il étudiera notre requête et nous fera parvenir une réponse dès que possible.

Son temps parmi nous étant limité, nous remercions Monsieur le Maire de l'intérêt qu'il nous a porté, et attendons des ses nouvelles concernant ce projet.

Approbation du règlement intérieur :

Le Président demande aux membres présents s'ils ont bien pris connaissance du règlement intérieur.

Le Président précise qu'il ne dérogerait à celui-ci.

Que l'ensemble des membres l'ont signé et approuvé lors de leur inscription.

Il précise que celui-ci a été établi en fonction de faits rencontrés pendant les années précédentes.

La secrétaire propose d'afficher notre règlement intérieur dans notre chalet d'accueil pour pouvoir être consulté à tout moment par les adhérents.

Présentation du nouveau moniteur :

Mademoiselle Charlotte Gérard prend la parole et se présente devant l'assemblée :

Membre au club depuis 2008 avec sa chienne Laïka, passionnée par le domaine canin depuis toujours, diplômée « Toiletteuse canin » en 2010, elle obtient en 2011 le « Certificat d'Etudes Techniques de l'Animal de Compagnie » (CETAC) puis en décembre 2012 passe l'examen de la CNEAC de « Moniteur d'Education Canine 1^{er} degré ».

Monsieur LEJOSNE apprécie la volonté et la détermination de la jeune Monitrice.

Mademoiselle GERARD déclare avoir soif d'apprendre aux cotés de Jean-Claude LEJOSNE, très heureuse que ce dernier la prenne sous son aile, et demande aux membres de l'accompagner dans « son apprentissage. »

Lecture du Compte Rendu 2012 (Trésorerie, Manifestations, Bureau)

Bilan de trésorerie :

Il reste positif, celui-ci va nous permettre d'investir un peu en 2013, achat de matériels, formations.

Elections du bureau :

- Président : LEJOSNE Jean Claude
- Vice Président : JODOGNE Didier
- Secrétaire : GERARD Charlotte
- Trésorier : LEFORT Thierry

Personne ne se manifeste pour la place de « Secrétaire Adjoint »

Membres du comité : Monsieur LEFORT Gérard ; Monsieur LHEUREUX Roger; Madame FORGET Amandine ; Mademoiselle COPPIN Marion ;

Propositions d'idées pour améliorer les séances

Pas d'idées proposées, les cours conviennent comme ils sont.
Demande de Flyball aux beaux jours.

Manifestations et Investissements 2013 :

Manifestation : Cross Canin 2013

Cette année, nous attendons beaucoup de participants, et parmi eux pour la première fois, une douzaine de coureurs Ukrainiens feront le déplacement pour participer « à l'un des plus beau circuit de France ».

Le Président demande aux membres d'être disponibles le 1^{er} mai pour que cette compétition soit réussie. Il rappelle le déroulement de la journée et les différents postes à pouvoir pour le bon déroulement de cette journée : Cette compétition compte pour le chien d'or, le championnat de France et le championnat de BELGIQUE

- 2 personnes aux dossards et engagements
- 1 personne au standard téléphonique
- 1 personne au départ
- le maximum de monde sur le parcours
- **d'éviter la présence de chiens** le sur parcours, suite aux remarques de l'année précédente

Attention, cette année la course démarre à 10H00. Donc votre présence sur place est souhaitée pour 9H00.

La journée se clôturera avec un barbecue avec les membres présents ce jour-là.

Journée d'éducation canine et présentation de formations éventuelles mars et juin :

Le Président propose des formations ouvertes à tous.

La matinée sera basée sur la théorie avec un diaporama, et l'après-midi sera basée sur la pratique.

Portes ouvertes :

Cette année la porte ouverte se déroulera fin septembre, avec un concours K9 Games.

Un membre demande si cela serait possible de faire, courant juin, une compétition K9 Games « entre nous ».

A cela le Président et l'assemblée répondent qu'ils sont d'accords. Cette journée se déroulera « entre nous » seules les familles des membres seront conviés.

Investissements pour 2013 :

L'assemblée propose d'investir dans une deuxième haie d'obéissance et dans une haie RCI.

Le Président est d'accord ;

Questions diverses :

- Proposition d'une carte de membre,

Le Président est d'accord ;

- Proposition d'une carte de présence, pas obligatoire,

Le Président émet une réserve ;

- Proposition de T-shirt floqués aux couleurs du club,

Le président est d'accord pour que chacun réalise « son tee-shirt perso » et précise qu'un investissement pour l'ensemble est trop onéreux. Pour que le tarif soit acceptable il faut plus de 100 tee-shirts.

Clôture de la séance à 16 H 15

Le Président

Jean-Claude LEJOSNE

La Secrétaire

Charlotte GERARD

Allocution du Président.

Le club de GIVET vous permet de découvrir la cynophilie, la passion du chien, chouette passion. Souvent sale grâce à ses pattes pleines de boue, parfumé au chien, c'est avec patience que vous persévérez dans cette voie où vos compagnons deviennent de séance en séance, les « meilleurs chiens du monde ».

Chaque fois que vous vous rendez sur le terrain même s'il fait le pitre ce jour là **n'oubliez jamais que son passage sur cette terre est plus court que le nôtre.**

Alors parfois faites preuve de tolérance, si ce n'est aujourd'hui ce sera demain. Il peut être chagrin, énervé, fatigué, malade, jamais il ne se plaint.

Vous toutes et tous ici qui, quelque soit le temps êtes sur le terrain. Hé oui ! Quel que soit le temps il faut sortir le chien, cet animal maintenant si proche de nous. Il vous suit partout, demande de votre temps, vous fait partager de bons et mauvais moments. Je suis très fier lorsque je vous regarde évoluer, progresser dans les palettes d'activités proposées. Tant dans ceci, tant dans cela ils sont tous presque magiques. Chaque mois ils apprennent des nouveaux tours, des nouveaux « signaux », avec quel prestance, quel plaisir. Maintenant pour plusieurs d'entre vous de regarder vers d'autres horizons afin de mettre en pratique et faire **à nouveau briller les couleurs** de notre club.

Les associations aussi ressentent les effets de la crise. Dans une région qui est fortement touchée par les fermetures de sites, une migration de la jeunesse, de population, est une région qui s'appauvrit, qui se désertifie. Un adhérent et une cotisation, nous vivons grâce à cette cotisation. Un adhérent qui part c'est en moins pour l'année suivante. Je vous demande encore à tous, de gérer vos chiens d'être plus vigilant dans vos placements, dans vos déplacements sur le terrain afin d'éviter des désagréments.

Nous referons les peintures cette année, planterons de nouvelles plantes et arbustes. A ce sujet laissez-vous chez vous, les chiens urinent-ils sur les plantes ? D'après notre expérience les excréments font un engrais relativement acceptable, mais l'ammoniaque non !!! Alors évitez merci.

N/b : **la commune a déplacé le panneau GIVET attention la vitesse autorisée est de 50 km/h**

